

## **Mandat de l'école de langue française et valeurs du conseil catholique ou du conseil public.**

*Connaître, comprendre et partager le mandat particulier de l'école à protéger, valoriser et transmettre la langue française et la culture francophone.*

### **Narrateur**

Pour parvenir à connaître, comprendre et partager le mandat particulier de l'école à protéger et pour valoriser et transmettre la langue française ainsi que la culture francophone, il est essentiel que tout le personnel scolaire et les partenaires connaissent et comprennent bien la Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française, communément appelée la PAL. Cette politique définit non seulement ce mandat, mais constitue aussi la toile de fond du profil d'enseignement et de leadership du personnel scolaire.

### **Narratrice**

Toutes les intervenantes et tous les intervenants doivent également reconnaître l'importance de l'atteinte des résultats qui sont clairement énoncés dans la PAL. Et c'est en mettant en place des pratiques où l'apprentissage et la construction identitaires culturels seront au centre de la planification et de la gestion des ressources, de même qu'en privilégiant une approche qui favorise le bilinguisme additif et durable que le mandat éducatif, culturel et communautaire de l'école sera réalisé.

### **Pistes d'intervention**

#### **Personnel de direction d'école**

Le début d'année scolaire est le moment idéal pour revoir le mandat éducatif, culturel et communautaire de l'école de langue française, ainsi que les valeurs du conseil scolaire. C'est aussi un moment opportun pour discuter des responsabilités et des contributions du personnel scolaire et des partenaires dans l'actualisation du mandat, et des valeurs. Il est important que le personnel scolaire et les partenaires connaissent et tiennent compte du profil sociodémographique de l'école pour assurer une mise en œuvre efficace du mandat éducatif, culturel et communautaire.

### **Pistes d'intervention**

#### **Agentes et agents de supervision**

Au niveau de la surintendance, une révision ponctuelle avec le personnel de direction d'école du mandat éducatif, culturel et communautaire de l'école permettra d'en approfondir la compréhension. Un partage avec le personnel de direction d'école du profil sociodémographique des communautés desservies par leurs écoles permettra d'établir des stratégies d'accueil, d'accompagnement et de communication adaptées aux besoins spécifiques de chaque clientèle. Et enfin, les agentes et agents de

supervision discutent avec le personnel de direction d'école de stratégies à mettre en œuvre dans leur plan d'amélioration qui permet de réaliser le mandat éducatif, culturel et communautaire de l'école de langue française.

Comme vous pouvez le voir, tout le personnel scolaire, les gestionnaires et les partenaires participent à l'actualisation du mandat linguistique, culturel et communautaire de l'école de langue française en Ontario, ainsi qu'aux valeurs du conseil catholique ou public.

**Et vous, comment allez-vous contribuer à actualiser le mandat de l'école de langue française?**